

12 janvier 2021 : j'ai voté pour la proposition de loi (PPL) « Réduire l'empreinte environnementale du numérique en France ». Dans la perspective du projet de loi « Résilience et climat », dont les mesures sont issues de la Convention citoyenne sur le climat, le Sénat a pris l'initiative de voter des dispositions spécifiques pour lutter contre les pollutions liées aux usages du numériques. Il s'agit d'un volet qui manque au projet de loi « Résilience et climat » qui sera bientôt examiné au Sénat.

19 janvier 2021 : j'ai voté pour la PPL « Respect de la propriété immobilière contre le squat ». Ce texte vise à défendre les propriétaires dont les logements sont squattés dans la plus parfaite illégalité. En l'état actuel du droit, les squatteurs sont protégés au même titre que les locataires défaillants, alors qu'ils se trouvent dans des situations complètement différentes. Ce texte précise donc la distinction entre les deux situations et renforce les mesures qui peuvent être prises contre les squatteurs.

20 janvier 2021 : J'ai voté contre la PPL « Renforcer le droit à l'avortement » présentée par le groupe socialiste au Sénat. Le dispositif consistait essentiellement à rallonger, de 12 à 14 semaines, la période au cours de laquelle il est possible de procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG). Je suis attaché à l'équilibre de la loi VEIL de 1975, acquis après de longs débats. Je ne crois ni utile, ni judicieux de revenir sur cet équilibre à l'occasion de propositions de loi et sans passer par un grand débat national sur la question.

20 janvier 2021 : J'ai voté contre la PPL « Droits nouveaux dès dix-huit ans » présentée par le groupe socialiste au Sénat. Il s'agissait de se prononcer pour ou contre l'ouverture du RSA aux 18-25 ans. Cette mesure, prônée de longue date par la gauche, pose à mon sens deux problèmes : d'une part, et c'est le plus évident, son coût très important pour les finances publiques, ce qui ne me paraît pas judicieux dans le contexte actuel de très forte dégradation des finances publiques ; d'autre part, elle néglige la plupart des dispositifs existants qui visent à faciliter l'insertion sociale des jeunes par le travail. Augmenter les allocations ne peut pas constituer la seule réponse aux difficultés auxquelles nos jeunes sont confrontés dans cette crise.

21 janvier 2021 : j'ai voté pour la PPL « Protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels » présentée par l'Union centriste. Ce texte fait écho aux récents débats sur le consentement des mineurs et l'inceste. Ce sujet est difficile et délicat, mais je crois que le Sénat a su apporter une réponse aux attentes de la société sur le sujet, en clarifiant le droit existant et en renforçant la protection due aux enfants.

26 janvier 2021 : j'ai voté pour le projet de loi (PPL) « Renouvellement des conseils départementaux et régionaux » porté par le Gouvernement. Ce texte a acté le report des élections départementales et régionales de mars à juin à cause de la situation sanitaire. J'ai voté ce texte en responsabilité, même si je suis conscient que ces moments d'expression démocratique sont absolument nécessaires à la vie politique de notre pays. J'étais favorable à leur maintien au mois de juin.

26 janvier 2021 : j'ai voté pour le PPL « Justice pénale des mineurs » porté par le Gouvernement. Ce texte est venu combler les lacunes de notre droit, qui ne prévoyait pas de réponses judiciaires satisfaisantes pour les mineurs, soit que les peines ne pouvaient pas s'appliquer, soit que ces peines étaient suspendues à leur accession à la majorité. Désormais, la justice s'appliquera de façon plus adaptée et plus rapide, ce qui répond aux attentes de nos concitoyens.

27 janvier 2021 : j'ai voté pour le PPL « Prorogation de l'état d'urgence sanitaire ». Ce texte a permis au Gouvernement de repousser la fin de l'état d'urgence sanitaire du 30 octobre 2020 au 1^{er} avril. Le texte voté par le Sénat apportait un cadre plus respectueux des libertés publiques et limitait les possibilités laissées au Gouvernement de s'affranchir du droit ordinaire. C'est aussi le rôle du Parlement que de contrôler l'action du Gouvernement, et je regrette que l'Assemblée nationale n'ait pas conservé les restrictions décidées par le Sénat.

2 février 2021 : je n'ai pas voté le PJJ « Bioéthique », que le Sénat examinait en seconde lecture, plus d'un an après la première lecture. Sur le fond, j'ai regretté que le débat sur l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes célibataires ne soit mêlé à des considérations strictement bioéthiques, telles que les expérimentations sur les embryons chimériques, auxquelles je me suis opposé. Dans le débat sur la PMA, je me suis attaché à défendre le droit des enfants à connaître leurs pères et mères.

4 février 2021 : j'ai voté pour le PJJ « Système des ressources propres de l'Union européenne » porté par le Gouvernement. Ce texte a permis à la France de ratifier l'accord sur le plan de relance européen. Mais il a surtout acté la possibilité pour l'Union européenne de lever des impôts et d'émettre de la dette. Il s'agit d'une étape déterminante dans la construction européenne et d'une décision incontournable dans la mise en œuvre du Plan de relance.

16 février 2021 : j'ai voté pour la PPL « Réforme du courtage ». Ce texte, déposé par une Députée de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, reprend des dispositions que nous avons déjà votées lors du projet de loi PACTE, à l'hiver 2019. Cette loi devra permettre la création d'associations professionnelles pour les courtiers d'assurance et de services bancaires, avec pour objectif une offre plus compétitive et plus transparente pour le consommateur.

17 février 2021 : j'ai voté pour la PPL « Améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ». Ce texte, déposé par une Députée de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, reprend des dispositions issues du Ségur de la Santé, organisé à l'issue de la première vague de contaminations liées à la Covid. J'ai voté ces mesures en responsabilité pour répondre aux demandes de nos soignants, qui se sont montrés si exemplaires durant la crise sanitaire.

18 février 2021 : j'ai voté pour la PPL « Justice de proximité et réponse pénale ». Ce texte, déposé par plusieurs de mes collègues Députés issus du groupe « Agir Ensemble ! » à l'Assemblée nationale, permet des avancées concrètes sur l'exécution des décisions de justice. Ce texte doit permettre d'améliorer l'efficacité et la célérité de la réponse judiciaire. Il s'agit d'un volet indispensable à la modernisation et au renforcement de notre Justice, avec le volet budgétaire sur lequel je défends chaque année une ligne ambitieuse.

18 février 2021 : j'ai voté pour le PJJ organique « Élection du Président de la République ». Il s'agit d'une « formalité » constitutionnelle : le Parlement doit valider, un an avant sa tenue, le principe de l'élection présidentielle. Le Gouvernement a proposé d'introduire le principe du vote par correspondance pour ce scrutin. J'ai voté contre cette disposition, car il m'a semblé que le contexte sanitaire, d'une part, et l'importance de cette élection dans la vie politique du pays, d'autre part, ne justifiaient pas qu'une telle innovation soit testée lors du scrutin de 2022.

8 mars 2021 : j'ai voté pour la PPL « Droit au respect de la dignité en détention » qui crée un nouveau recours devant le juge judiciaire pour tous les détenus en cas de conditions indignes de détention. Elle tire les conséquences d'une récente décision du Conseil constitutionnel.

11 mars 2021 : j'ai voté contre la PPL « Droit à mourir dans la dignité ». Ce texte était présenté par le groupe socialiste au Sénat. J'ai considéré que les lois déjà votées, notamment la loi LEONETTI de 2005 et CLAEYS-LEONETTI de 2016 n'ont pas encore rendu leurs pleins effets et qu'il convient, pour le moment, de mieux les appliquer plutôt que de les modifier. Chaque situation individuelle étant singulière, je considère que la responsabilité d'accompagner les patients en fin de vie échoit aux médecins, en concertation avec les familles, et appelle un traitement au cas par cas.

11 mars 2021 : j'ai voté pour la PPL « Lutte contre le plastique » présentée par le groupe socialiste au Sénat. Je suis en effet convaincu qu'il n'est plus possible de produire et de consommer autant de plastique comme nous le faisons actuellement, notamment lorsqu'il s'agit d'objets à usage unique tels que des emballages. La Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable a apporté des améliorations substantielles au texte, afin que le dispositif proposé soit réaliste et n'occasionne pas de surcoûts pour les Français.

16 mars 2021 : j'ai voté pour la PPL « Sécurité globale ». Ce texte, dont nous avons tant entendu parler lors de son examen à l'Assemblée nationale, notamment à cause de son article 24, est avant tout un texte de bon sens : il comprend de nombreux dispositifs opérationnels qui devront permettre, de façon concrète, de mieux protéger ceux qui nous protègent. Il s'agit de renforcer les forces de l'ordre en instaurant un *continuum* de sécurité.

23 mars 2021 : j'ai voté pour la proposition de résolution (PPR) invitant le Gouvernement à mettre en cohérence sa Politique énergétique avec ses ambitions climatiques. Cette résolution – sans portée législative – consiste essentiellement à réaffirmer le rôle déterminant du nucléaire dans le mix énergétique français. En effet, si nous souhaitons atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, comme le Gouvernement s'y est engagé, notre pays aura besoin de s'appuyer sur une filière nucléaire forte afin de produire une électricité aussi peu émettrice de carbone que les énergies renouvelables, mais beaucoup plus prévisible que ces dernières.

30 mars 2021 : j'ai voté pour le PPL « Respect des principes de la République ». Ce texte important était très attendu par nos concitoyens. En effet, notre pays subit depuis plusieurs années des attaques terroristes répétées. Elles sont le fait d'extrémistes qui agissent en opposition radicale aux principes laïques de notre République. C'est pourquoi je soutiens le Gouvernement dans le combat courageux qu'il a engagé contre l'islamisme, et du choix qu'il a fait de combattre le mal à ses racines culturelles et politiques, et non simplement sécuritaires. Je regrette cependant que cette démarche n'induisse des contraintes pour les autres cultes, qui subissent des effets de bord à cause de nombreuses dispositions.